

COMMUNE DE
ATTERT



Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
www.attert.be

FORMULAIRE DE DECLARATION

TAXE SUR LES CHIENS

Conformément au règlement-taxe sur les chiens ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2024 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Prénom et nom du propriétaire / possesseur du (des) chien(s) :

N° de registre national / N° BCE : Marchand / Eleveur de chiens : OUI / NON

Adresse :

Date d'inscription dans la commune d'Attert :

- I. Au 1^{er} janvier 2024 ², nombre total de chiens (imposables ou non) âgés de trois mois au moins à identifier dans la présente déclaration ³ :
- a. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire :
 - b. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire servant à le conduire (dans ce cas, prière de ne pas renseigner ces chiens dans la catégorie a) :
 - c. Nombre de chiens-guides ou d'aide des personnes repris sous I. bénéficiant d'une intervention financière pour l'assistance animalière en application de la législation en vigueur en matière de santé et d'action sociale :
 - d. Nombre de chiens policiers ou autres repris sous I., détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques :

Identification du chien n°1

Nom :

Race :

Date de naissance :

Date d'adoption :

Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON

N° puce / tatouage :

Couleur(s) du chien :

Identification du chien n°2 ⁴

Nom :

Race :

Date de naissance :

Date d'adoption :

Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON

N° puce / tatouage :

Couleur(s) du chien :

Je déclare que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma part.

Fait à, le

Signature :

¹ Le règlement-taxe est consultable sur www.attert.be.

² Seuls les chiens détenus au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition répondant aux conditions reprises sous I. doivent être déclarés pour l'exercice d'imposition.

³ Pas d'identification nécessaire si vous êtes un marchand ou éleveur de chiens.

⁴ Si vous possédez plus de 2 chiens, veuillez svp utiliser plusieurs formulaires.

⁵ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site <https://www.dogid.be/fr>.